



La lettre d'information

UES SFR 19 AVRIL 2021

ET 1, 2, 3 CONFINEMENTS...

Au-delà du contexte actuel d'Information et Consultation sur le projet de réorganisation des sociétés de l'UES SFR et ses conséquences sur l'emploi, la vie dans l'entreprise continue.

Le jeudi 18 mars 2021, le Premier ministre a annoncé l'instauration d'un nouveau confinement dès le 19 mars 2021 minuit dans les départements d'Île-de-France, des Hauts-de-France, la Seine-Maritime, les Alpes-Maritimes et l'Eure.

L'Aube, la Nièvre et le Rhône ont été ajoutés à cette liste le 26 mars 2021. Ces mesures de freinage renforcées, en vigueur dans 19 départements métropolitains, ont été élargies à l'ensemble du territoire français depuis le 03 avril 2021 et ce au moins jusqu'au 02 mai 2021. Le couvre-feu a également été retardé à 19 heures sur l'ensemble du territoire le 20 mars 2021.

En dehors du Télétravail, le retour sur site une journée par semaine est toujours possible.

Si pouvoir télétravailler est une chance dans ce contexte d'épidémie, pour certains la solitude est pesante. Beaucoup souffrent de leur isolement et d'un manque d'interaction sociale. Les discussions qu'ils avaient avec leurs collègues ne sont plus qu'un lointain souvenir, celles-ci étant bien souvent remplacées par des échanges brefs sur la messagerie instantanée. L'absence de collègues, avec lesquels on passait la plupart de nos journées, se fait sentir et l'interactivité n'est plus aussi riche qu'auparavant que ce soit pour les échanges professionnels ou personnels.

La CFTC alerte la Direction ...

Les conditions dans lesquelles le télétravail s'exerce sont susceptibles, dans certaines situations, d'exposer les salariés à des risques en matière de santé et de sécurité. Des mesures de prévention doivent être mises en place pour les éviter ou en minimiser les conséquences.

... Et lui demande donc

- La reprise immédiate de la négociation TAD afin d'y intégrer des mesures spécifiques prenant en compte la crise sanitaire inédite.
- D'accompagner les managers et de les aider à assurer leurs missions de soutien, d'accompagnement et de coordination des équipes.
- D'assurer une assistance à distance pour l'usage des outils informatique et de communication.
- D'organiser et mettre en place des formations sur le travail à distance pour les différentes catégories de personnel (salariés, managers).
- D'organiser auprès de l'ensemble des salariés la diffusion de bonnes pratiques d'utilisation des moyens de communication.
- De rappeler régulièrement les règles à respecter en télétravail

Dans le cadre du télétravail prolongé, les managers ont aussi un rôle important et ils doivent :

- Assurer un contact régulier avec chaque télétravailleur en restant vigilant aux signaux faibles pouvant révéler la souffrance de certains, surtout s'ils reviennent peu au bureau.

- Respecter le droit à la déconnexion.
- Adapter les objectifs et le suivi de l'activité des télétravailleurs à leurs conditions de travail.
- Poursuivre les rencontres du collectif en conciliant virtuel et présentiel.
- Envisager les modalités de convivialité/travaux en équipe à l'occasion du retour en présentiel.
- Réguler les tensions pouvant survenir suite aux différences de situations entre les salariés pouvant télétravailler et ceux ne le pouvant pas.

Quant aux salariés, le Ministère du Travail et la Médecine du Travail recommandent :

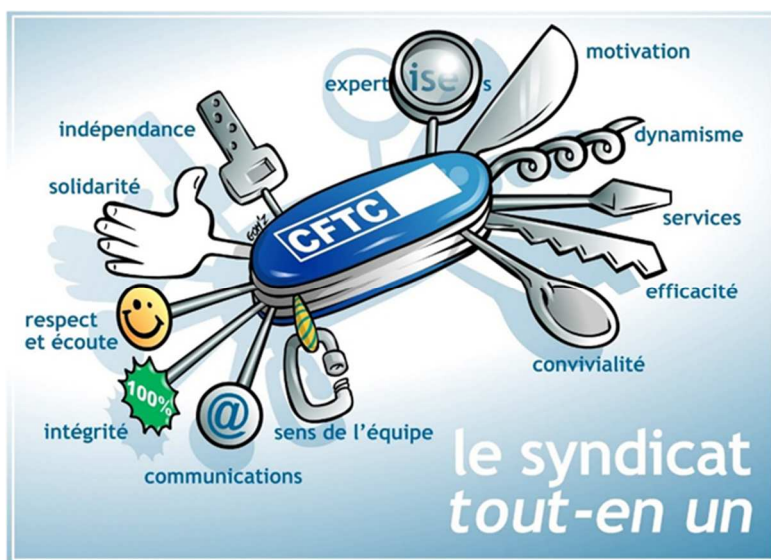
- De s'installer, si possible, dans un espace de travail dédié afin de ne pas être dérangé.
- D'aménager le poste de travail de manière à pouvoir travailler dans de bonnes conditions.
- D'organiser le travail en :
 - S'octroyant des pauses régulières afin de permettre des phases de repos visuel et d'éviter de maintenir une posture assise trop longtemps.
 - Se fixant des horaires (le plus simple est de garder le même rythme que celui pratiqué dans l'entreprise en se fixant l'heure de début et de fin et en prévoyant l'heure de sa pause déjeuner).
 - Anticipant et planifiant sa charge de travail sur la semaine pour organiser les travaux à faire selon les priorités et le temps nécessaire (des points réguliers avec le manager sont recommandés pour aider à la gestion des priorités du travail).
 - Gardant des contacts réguliers avec les collègues pour maintenir le collectif.
- D'utiliser tous les outils de communication mis à disposition (mails, téléphone, tchat, documents partagés, visioconférence, outils de travail collaboratif, agenda partagé).

En parallèle, au sujet du projet de réorganisation des sociétés de l'UES SFR, la **CFTC**, toujours présente pour défendre l'intérêt de tous les salariés, sera force de propositions pour que ce plan de réorganisation imposé :

- Soit gagnant/gagnant pour celles et ceux qui partent et celles et ceux qui restent.
- N'impacte pas les conditions de travail, charge de travail, les objectifs ...

Rejoignez l'équipe **CFTC**

L'énergie syndicale alternative, véritablement à votre service !



Pour être au plus près de l'actualité et recevoir l'information qui vous concerne, alors n'hésitez pas, téléchargez cette application innovante, simple d'utilisation, entièrement gratuite et strictement confidentielle.

MAVIEPRO CFTC SFR au service de tous les salariés

MAVIEPRO

L'application CFTC SFR qui répond à toutes les questions des salariés de SFR

Téléchargez « MaViePro » sur AppStore ou Google Play



Entrez votre adresse mail professionnelle



Accédez FAQ / Chat / Notifs



Appli gratuite
Anonymat garanti

FAQ

Une FAQ (foire aux questions) mise à jour régulièrement
Vous pouvez tout savoir sur vos droits chez SFR (Télétravail, Astreinte, Rupture, Harcèlement...). Avec quelques mots clés dans la barre de recherche, MaViePro vous renvoie la réponse à toutes vos questions, de manière précise et complète.

CHAT

Un chat avec des représentants CFTC
Si la réponse dans la FAQ n'est pas satisfaisante, vous avez la possibilité d'entrer en conversation avec un de vos représentants CFTC sous forme écrite, l'échange pourra être oral, voire même physique.

NOTIFS

L'information en direct
L'actualité qui vous concerne, envoyée sous forme de notification, afin d'entretenir une relation régulière et instantanée avec vous.



Vos contacts

Chantal AUDIFAX, Linda BENALI, Salima BOUAZA, Philippe BOURDELIN, Frédéric BOURDELLE, Stephan BUREAU, Jean Louis ETTINGER, Xavier FAURE, Franck GUEDE, Laurent HACKENHEIMER, Laurianne HORLAVILLE, Vincent LEDROLE, Xavier LUX, Abdel M'HARI, Jocelyne MULLER, Tlenda NACER, Cécilia PEREIRA, Cécile POIRIER, Sofiane REKKAB, Jean ROLLAND, Ramata SY, Francky TABUTEAU, Marius TIMOFTE

